



PIECES à JOINDRE à votre dossier d'inscription

Veillez svp OBLIGATOIREMENT fournir les PIÈCES complémentaires suivantes après avoir rempli le formulaire ci-contre :

- Soit en les attachant en fin de formulaire
- Soit en les envoyant par email à sfca@univ-perp.fr
- Soit en les envoyant par courrier postal à Université de Perpignan Via Domitia
SFCA Bâtiment Z - 52 avenue Paul Alduy
66860 Perpignan Cedex 9

		Déjà inscrit(e) à l'UPVD *
1	Une photo d'identité (format classique)	X
2	Copie de votre Carte Nationale d'Identité RECTO VERSO ou de votre Passeport en cours de validité ou titre de séjour le cas échéant	X X
3	Copie du Certificat de JDC, journée de Défense et Citoyenneté (anciennement JAPD) - Uniquement pour nationalité française et âgés de moins de 25 ans.	X
4	Attestation de responsabilité civile en cours	X X
5	Copie de votre carte d'affiliation à la Sécurité Sociale (carte VITALE)	X X
SI VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI		
6	Notification de Pôle Emploi de moins de 3 mois Ou le cas échéant : Notification de RSA ou de garantie jeune ou allocation adulte handicapé si vous êtes candidats à une action financée par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée	X X
7	Fiche de prescription si vous êtes candidats à une action financée par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (si vous l'avez déjà reçue) Ou le cas échéant : Justificatif de votre prise en charge des frais de formation le cas échéant (si vous l'avez déjà reçue) ou copie de votre CPF	X X
SI VOUS ETES SALARIE(E)		
7	Justificatif de votre prise en charge des frais de formation le cas échéant (si vous l'avez déjà reçue) ou copie de votre CPF	X X
SI VOUS ETES ALTERNANT(E)		
7	Copie de votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	X X
SI VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI, SALARIE(E), ALTERNANT(E)		
8	Copie du dernier diplôme obtenu	X
9	Copie du diplôme du baccalauréat ou titre admis en équivalence	X
10	Copie du dernier bulletin de notes	X X

* Pour une réinscription, votre carte « multiservices » 2019-2020 (étudiant / stagiaire de la formation continue) devra nous être renvoyée par courrier ou via une antenne UPVD, ou déposée au SFCA pour actualisation.